













Programme de la journée

13h30 - Introduction

Anne-Sophie Barthez - Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Cécile Lambert - Cheffe de service et adjointe de la Directrice générale de l'offre de soins David Sainati - Coordinateur de la Stratégie d'Accélération Santé Numérique Pr. Antoine Tesniere - Directeur de PariSanté Campus

14h - Table ronde 1 – AMI compétences et métiers d'avenir santé numérique

François Couraud - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Matthieu Faure - Délégation Ministérielle au Numérique en Santé Michel Deguilhem - Banque des territoires, Caisse des dépôts

15h - Table ronde 2 – Evolution des référentiels de compétences

Pascal Staccini - Université Côte d'Azur Catherine Naviaux-Bellec - Direction Générale de l'Offre de Soins Michèle Appelshaeuser - Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres Eliza Régnier - Association nationale des étudiants en pharmacie de France

15h45 - Pause

16h - Pitch Evaluation des compétences avec PIX

Membres de l'équipe PIX

16h15 - Table ronde 3 – formation continue au numérique en santé

Ali Zorgui - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle Michèle Lenoir-Salfati - Agence nationale du Développement Professionnel Continu Lisette Cazellet - FormaTicSanté

16h45 - Table ronde 4 - Compétences et métiers d'avenir à l'hôpital en santé numérique

Amélie Roux - Fédération hospitalière de France Vanessa Fage-Moreel - Assistance Publique - Hôpitaux de Paris Laurent Tréluyer - Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

17h15 - Conclusion

Laura Létourneau - Déléguée ministérielle au numérique en santé

17h30 – Clôture de la journée





La Stratégie d'accélération « Santé numérique »

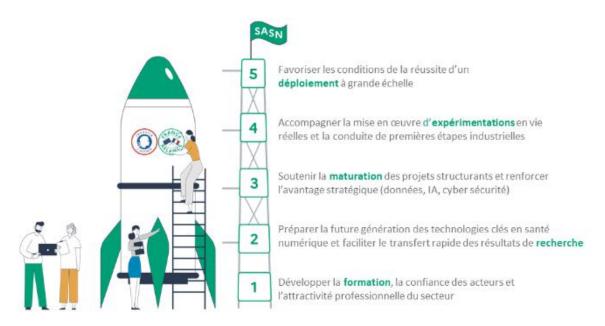
Vue globale de la SASN

Le président de la République a présenté le mardi 29 juin à l'Elysée un plan ambitieux pour l'innovation en santé (plan innovation santé 2030) qui permettra de faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé.

Ce plan de 7,5Mds€ est le résultat des travaux menés par le Conseil stratégique des industriels de santé (CSIS). Dans ce plan, une stratégie d'accélération dédiée à la « Santé Numérique » est lancée dans le cadre de « France Relance » et du Programme d'investissements d'avenir.

La stratégie d'accélération « Santé numérique », dotée d'un budget de 650 M€, s'adresse au plus grand nombre, de l'étudiant à l'entrepreneur tout en veillant à être accessible grand public.

5 axes complémentaires



L'axe formation de la stratégie

Un effort inédit est porté sur la formation de l'ensemble des acteurs de cette filière prioritaire dans quatre directions complémentaires et synergiques :

- Donner à tous les professionnels de santé et médico-sociaux une formation en santé numérique leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences pour répondre de façon efficace à la digitalisation de plus en plus importante de leurs exercices professionnels, et accompagner la transformation du système de soin par le numérique;
- 2. Accroître très sensiblement la proportion des spécialistes du numérique en santé impliqués dans le développement informatique, le juridique, l'évaluation, et la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Les besoins de spécialistes en informatique dans le champ de la santé s'accroissent très rapidement ce qui implique la formation d'informaticiens et d'ingénieurs ayant une connaissance précise des enjeux actuels de la santé numérique. Il en est de même pour d'autres professionnels intervenant dans le développement des projets ou dans le déploiement de services numériques en santé dans les structures sanitaires et médico-sociales ;
- 3. **Former les citoyens et les patients aux problématiques de la santé numérique** pour accroître l'acceptabilité des transformations numériques et renforcer l'accessibilité de tous ;
- 4. Accroitre l'attractivité professionnelle de certains métiers du numérique en santé en tension.





La stratégie d'accélération « Santé numérique » en chiffres



et 36 universités

en 3 ans





diplômés









Focus sur l'AMI CMA, thématique santé

L'appel à manifestation d'intérêts « Compétences et métiers d'avenir » est multithématique. La thématique « santé numérique », dotée d'un budget de 71 M€ vise à recueillir des propositions portant sur une ou plusieurs des cinq actions concernant la formation en santé numérique.

Développer l'offre de formation initiale en santé numérique pour les professionnels de santé et médicosociaux.

Il s'agira d'intégrer en formation initiale des professions de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, etc.) des modules de formation au numérique en santé sur la base d'un référentiel de compétences établi par des experts et autorités compétentes. Ces modules devront pouvoir être proposés en formation continue également.

Accroître la proportion de directeurs de structures sanitaires et médico-sociales possédant une culture en santé numérique.

Cette action permet de renforcer l'offre de formation en santé numérique pour les directions de structures aussi bien dans le champ de la formation initiale que de la formation continue. Une attention particulière sera portée à la formation des agents devant exercer les fonctions de DSI.

Accroître la proportion de spécialistes en numérique possédant une culture en santé.

L'action a pour objectif de développer la culture en santé numérique chez les spécialistes en informatique pour accroitre leur insertion professionnelle dans le secteur de la santé. Elle comporte deux volets complémentaires :

- La formation de spécialistes possédant une véritable double culture informatique/santé par la création de parcours de santé numérique au sein de masters, la création de masters spécialisés ou la création de spécialités d'ingénieur en santé numérique.
- La mise en place de modules de sensibilisation aux problématiques de santé numérique pouvant être insérés dans des formations de master ou formations d'ingénieurs et ouverts à la formation continue.

Accroître la proportion de juristes possédant une culture en santé numérique.

L'action a pour objectif d'accroître la proportion de juristes possédant une culture en santé numérique. Elle propose aux universités ayant un secteur droit et un secteur numérique de mettre en place au des parcours de masters dédiés au « droit numérique en santé ».

Accroître la proportion de profils en charge des affaires réglementaires et de l'évaluation de conformité en santé numérique.

Cette action comporte deux volets à destination des universités proposant des masters « sciences du médicament et des métiers de santé » :

- La mise en place de trois nouveaux parcours dédiés aux dispositifs médicaux;
- La mise en place de deux modules de sensibilisation numérisés: l'un portant sur les dispositifs médicaux en général et l'autre sur les aspects réglementaires associés.

L'appel à manifestation d'intérêts « Compétences et métiers d'avenir » est opéré pour le compte de l'Etat par l'Agence Nationale de la Recherche et la Caisse des dépôts et des Consignations.

Calendrier de l'appel à manifestation d'intérêts « Compétences et métiers d'avenir » :

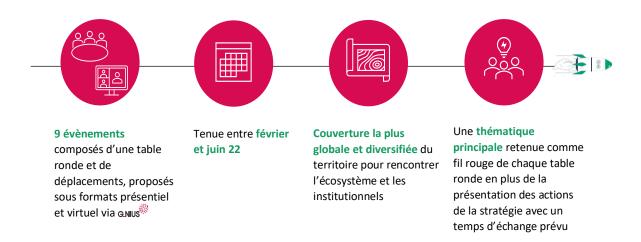
Levée vague 1 : 24 février 2022Levée vague 2 : 5 juillet 2022





Le Tour de France de la de la stratégie d'accélération « Santé numérique »

Dans la continuité du lancement officiel de la SASN, un tour de France de la SASN est lancé. Il a pour ambition de valoriser les actions et de faire connaître auprès de l'écosystème les guichets ouverts ou à venir. Il permettra d'aller à la rencontre de celles et ceux qui font la santé numérique sur les territoires avec l'appui de relais locaux impliqués en santé numérique.



L'évènement capitalise également sur la marque « G_NIUS *meet us* », initiée lors du lancement officiel de la SASN, le 18 décembre 2021.

Le tour de France se fixe les objectifs suivants :

- **Informer** sur la stratégie d'accélération « Santé numérique » et les différents programmes nationaux en lien avec la santé numérique ;
- **Présenter** les différents appels à manifestation d'intérêts et appels à projets en cours et à venir à l'ensemble de l'écosystème ;
- Rencontrer, dialoguer et intégrer les retours de l'écosystème pour adapter si besoin les actions de la SASN ;
- Valoriser les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs actions.

Etapes du tour de France







CONTACTS PRESSE

Ministère des Solidarités et de la Santé 01 40 56 60 60 sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 01 55 55 82 00 presse-mesri@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr